

Procès-verbal de la 30^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 9 juin 2015, de 19 h 12 à 21 h 50, à l'école Saint-Paul, 6475, route 515, Saint-Paul.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Joël Émond
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Madame Pamela Robichaud
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Michel Côté
Monsieur Marc LeBlanc
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 12. Il souligne ensuite la présence de Madame Sara Abdessamie, à titre d'élève-conseillère (mandat : juillet 2015 à juin 2016). Madame Abdessamie est une élève de l'école Sainte-Anne à Fredericton.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Messieurs Michel Côté et Marc LeBlanc ont motivé leur absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Les points suivants seront ajoutés :

- 9.5 – Renvoi judiciaire au sujet des autobus homogènes
- 9.6 – Participation d'un membre du CED à titre de conférencier au congrès de la FNCSF
- 9.7 – Prix d'excellence en éducation

2015-06-09 – CED – DSF-S – 262

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Gérard McKen)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Considération et adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Reprise des travaux de la 28^e réunion du CED (22 avril 2015)
 - 4.2 29^e réunion du CED (12 mai 2015)
 5. Question découlant du procès-verbal (12 mai)
 6. Points d'information
 - 6.1 Présentation – projet pilote DSF-S – gestion formelle
 - 6.2 Présentation – école Champlain – gestion formelle
 7. Questions du public
- Pause
8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier des réunions du CED (2015-2016)
 - 8.2 Relations entre le Conseil et la direction générale
 - a) Politique 2.2 - Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)
 9. Points d'information de la présidence
 - 9.1 Budget 2015-2016
 - 9.2 Prix de reconnaissance de la FCENB
 - 9.3 ACELF – 24 au 26 septembre 2016
 - 9.4 Annonces en lien avec les projets d'infrastructures
 - 9.5 Renvoi judiciaire au sujet des autobus homogènes

- 9.6 Participation d'un membre du CED à titre de conférencier au congrès de la FNCSF
- 10. Points d'information de la direction générale
 - 10.1 Rapport financier – DSF-S
 - 10.2 Rapport financier – CED
 - 10.3 Modèle d'accompagnement et de perfectionnement du personnel (rôle de facilitateur de processus)
 - 10.4 Recherche en inclusion – accueil des élèves immigrants
 - 10.5 Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français 11^e)
 - 10.6 Prix d'excellence en éducation
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le conseiller Martin indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien le point 9.2 – Prix de reconnaissance de la FCENB.

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Reprise des travaux de la 28^e réunion ordinaire du CED (22 avril 2015)

Suite à une vérification du Code Morin, la 10^e réunion extraordinaire aurait dû être une « Reprise des travaux de la 28^e réunion ordinaire du CED » et non une réunion extraordinaire (Code Morin, chapitre 17, (b) ajournement : qui se lit comme suit : *La proposition d'ajournement peut être pure et simple, ou à l'effet de fixer en outre la reprise des travaux de l'assemblée à une date ou une heure déterminée.*).

Le procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 263

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la Reprise des travaux de la 28^e réunion ordinaire du CED (22 avril 2015) tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Gérard McKen)

Unanimité

4.2 29^e réunion ordinaire (12 mai 2015)

2015-06-09 – CED – DSF-S – 264

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 29^e réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Pamela Robichaud, Joël Émond)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (12 mai)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 29^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 8.1a) – Adoption du budget de la gouverne : la version révisée du budget a été placée en annexe de la Politique 1.9.
- b) 8.1b)i) – Priorités en infrastructures et projets mi-vie : une lettre a été envoyée au ministre.
- c) 8.1b)i) – Liste des projets de réparations en immobilisation : la liste a été envoyée au ministre.
- d) 8.1b)ii) – Devis pédagogique – Rogersville : le devis a été envoyé au ministre.
- e) 8.1b)iii) – Étude de viabilité (directive 409) : une lettre a été envoyée au ministre.
- f) 8.3b) – Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux (précision) : la version révisée de cette politique a été placée sur le site Web.
- g) 9.1 – Budget 2015-2016 : un communiqué de presse a été envoyé.
- h) 9.2 – Examen des limites des sous-districts : une lettre a été envoyée au ministre. Le lien du site Web concernant les élections a été envoyé aux membres.
- i) 9.3 – Élève-conseillère (2015-2016) : une lettre a été envoyée au ministre et nous avons reçu une réponse du ministre.

6. Points d'information

6.1 Présentation – projet pilote DSF-S – gestion formelle

Monsieur Guy Léger, œuvrant au sein de ce projet pilote à titre de facilitateur de processus, a présenté les principaux projets d'amélioration de la présente année scolaire. La gestion formelle a connu de beaux succès durant cette année de mise en œuvre et nous souhaitons continuer à en récolter les bienfaits car c'est tout le système scolaire qui en ressort gagnant.

Le président a remercié Monsieur Léger pour sa présentation.

6.2 Présentation – École Champlain – gestion formelle

Monsieur Mario Godin, directeur, et Madame Mélanie Moreau, directrice adjointe de l'école Champlain, ont fait une présentation de leur projet en gestion formelle. Ce projet cible les élèves de la 2^e année (littératie équilibrée). Déjà, les premiers indices dénotent une nette amélioration des résultats scolaires.

Le président a remercié Madame Moreau et Monsieur Godin pour leur présentation.

7. Questions du public

Il n'y a pas eu de questions du public.

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier des réunions du CED (2015-2016)

On retrouve à l'annexe A de la Politique 1.5 – Cycle de planification du Conseil, le calendrier des réunions mensuelles du CED (calendrier 2012-2016). Une ébauche du calendrier est proposée pour l'année 2015-2016. Les membres sont d'accord que les réunions aient lieu le 2^e mardi du mois (sauf pour la réunion du 16 septembre et celle du 16 mars). Les membres ont également suggérés la tenue des réunions dans différentes communautés d'école en cette dernière année de mandat. La réunion générale annuelle aura lieu le 21 octobre.

La directrice générale a pris bonne notes des suggestions des membres et soumettra un calendrier révisé lors de la prochaine réunion pour approbation par le CED.

8.2 Relations entre le Conseil et la direction générale

a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

9. Points d'information de la présidence

9.1 Budget 2015-2016

Le District scolaire a reçu une première ébauche du budget mais n'a pas été en mesure d'en faire la répartition dans les divers postes budgétaires. De plus, le budget en lien avec le PLOE, l'immigration et la gestion formelle n'a pas été reçu. En attendant que la répartition soit terminée et afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles, la proposition suivante a été soumise à l'assemblée :

2015-06-09 – CED – DSF-S – 265

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que l'on remette les budgets aux écoles, basés sur les montants des années précédentes. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)

Unanimité

Conformément à l'article 36.9(4) de la Loi sur l'éducation, le CED doit établir, mettre en œuvre et surveiller le plan de dépenses du district qui doit être envoyé au ministre de l'Éducation avant le 1^{er} juillet de chaque année. En raison de la date tardive de la remise du budget et du travail d'analyse demandé, le Conseil est d'avis de demander au ministre s'il est possible de remettre le plan de dépenses du DSF-S après le 1^{er} juillet.

Le Conseil demande qu'une ébauche du plan de dépenses soit préparée avant la fin juin.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 266

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil demande une exemption auprès du ministre afin lui remettre le plan de dépenses après le 1^{er} juillet et que le Conseil se réunisse avant le 30 juin afin d'avoir les grandes lignes du budget et de voir s'il y a des points de pressions à travailler. (Gérard McKen, Gilles Cormier)

Unanimité

L'ébauche a été présentée lors du huis clos de juin. La lettre de demande d'exemption a été envoyée.

9.2 Prix de reconnaissance de la FCENB

Les conseillers Martin et McKen, étant en conflit d'intérêts, ont quitté la salle.

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick décerne chaque année, lors de son congrès annuel, le Prix Reconnaissance de la FCENB à un conseiller ou une conseillère d'éducation pour son apport remarquable dans les domaines de l'éducation en français en milieu minoritaire et de la démocratie scolaire. L'échéancier pour soumettre une candidature est le 22 juin.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 267

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du DSF-S présente la candidature de Monsieur James Thériault. (Réal Allain, Pamela Robichaud)

Unanimité

Les conseillers Martin et McKen reprennent leur siège à la table du Conseil.

9.3 ACELF – 24 au 26 septembre 2015

Le 68^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française aura lieu du 24 au 26 septembre 2015 à Niagara Falls. Le président a invité les membres à signaler leur intérêt à participer à ce congrès.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 268

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Madame Pamela Robichaud participe au congrès de l'ACELF à titre de représentante du CED. (Réal Allain, Willy Wilondja)

Unanimité

9.4 Annonces en lien avec les projets d'infrastructures

En suivant les nouvelles des dernières semaines, le DSF-S a certainement eu bonne presse quant aux projets d'infrastructures scolaires. Tout d'abord, il faut souligner ce moment historique de l'ouverture de l'école des Pionniers de Quispamsis. De plus, l'agrandissement de l'école Samuel-de-Champlain solidifie la présence francophone dans la ville portuaire. Il faut également mentionner la cérémonie de la première pelletée de terre de la toute nouvelle école Champlain. Finalement, c'est toute la communauté de Rogersville qui se réjouit du projet d'amélioration de l'école Secondaire Assomption.

9.5 Renvoi judiciaire au sujet des autobus homogènes

2015-06-09 – CED – DSF-S – 269

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil retienne les services de maître Michel Doucet à titre de conseiller juridique. (Gérard McKen, Roger Martin)

Unanimité

9.6 Participation d'un membre du CED à titre de conférencier au congrès de la FNCSF

Lors de la dernière réunion du CED, le Conseil avait convenu d'envoyer 3 membres au congrès de la FNCSF à l'automne. Le président informe les membres que Monsieur Wilondja a été invité au congrès à titre de conférencier.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 270

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseiller Wilondja participe au congrès de la FNCSF à l'automne. (Réal Allain, Pamela Robichaud)

Un membre demande que l'on vérifie auprès de la FNCSF à savoir si la Fédération est disposée à payer les frais du conseiller Wilondja.

Unanimité

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSF-S

Il n'y a pas de rapport à présenter à ce moment-ci.

10.2 Rapport financier – CED

Il n'y a pas de rapport à présenter à ce moment-ci.

10.3 Modèle d'accompagnement et de perfectionnement du personnel (rôle de facilitateur de processus)

Suite à une réflexion concernant le modèle d'accompagnement et de perfectionnement, il est devenu évident que les personnes à l'appui des services à l'école doivent jouer un rôle de facilitateur de processus. Dans l'esprit de mieux accompagner les écoles, d'appuyer les directions d'école et le personnel enseignant et également d'accroître la capacité collective sur

le terrain, nous avons conçu un nouveau modèle voulant mieux répondre aux besoins des écoles. L'école est la pierre angulaire de notre système et il faut donc miser sur un accompagnement « au service de » plutôt que d'un service selon la pyramide traditionnelle. Nous sommes confiants que ce modèle répondra mieux aux attentes des principaux acteurs de notre système scolaire.

10.4 Modèle en inclusion – accueil des élèves immigrants

En mars 2014, le District scolaire francophone Sud a communiqué au Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) un intérêt d'entreprendre une étude au sujet des défis d'intégration d'élèves nouveaux arrivants dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Les objectifs de l'étude seraient 1) d'avancer des pistes de solutions en matière d'adaptation académique, sociale et culturelle pour ces jeunes et 2) préciser les structures de collaboration entre les écoles du District et les centres d'accueil aux familles immigrantes.

La deuxième étape du projet aura comme objectif de poursuivre le projet-recherche avec des écoles spécifiques pour actualiser les pratiques gagnantes recueillies dans la recension des écrits.

À la demande du CED, la recension des écrits provenant de la 1^{re} étape du projet de recherche en collaboration avec le CRDE sera envoyée aux membres.

10.5 Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français – 11^e)

Une rencontre fut organisée en janvier 2015 avec différents intervenants en éducation pour discuter du programme d'évaluation du MEDPE. À cette table siégeaient des enseignants, des directions d'école, des professeurs de la faculté d'éducation de l'Université de Moncton, des dirigeants de l'AEFNB et des responsables des évaluations provinciales. Les échanges de cette rencontre ont permis à tous de discuter des évaluations existantes et des recherches probantes en évaluation des apprentissages. Suite à cette rencontre, l'AEFNB a remis une liste de recommandations au Ministère qui touche tout le programme d'évaluation de la petite enfance à la 12^e année. En tenant compte de ces recommandations, le MEDPE commencera dès septembre une consultation auprès de la population en vue d'une révision éventuelle du programme d'évaluation.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 271

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une lettre soit envoyée au CPAE de l'école Sainte-Anne pour l'informer de l'état d'avancement du dossier. (Joël Émond, Pamela Robichaud)

Unanimité

Une lettre sera envoyée au CPAE de l'école Sainte-Anne.

10.6 Prix d'excellence en éducation

Les prix d'Excellence en éducation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance permettent de reconnaître et d'honorer les enseignantes et les enseignants et les éducatrices et les éducateurs des installations de garderie agréées qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement.

Les membres suivants ont signifié leur intérêt à siéger au comité de sélection : Madame Pamela Robichaud et Monsieur Gilles Cormier.

2015-06-09 – CED – DSF-S – 272

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Madame Pamela Robichaud et Monsieur Gilles Cormier siègent au comité de sélection à titre de représentants du CED. (Monique Poirier, Roger Martin)

Unanimité

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 16 septembre 2015 au bureau du district.

12. Levée de la séance

Le président a profité de l'occasion pour remercier Monsieur Joël Émond qui termine son mandat à titre d'élève-conseiller à la fin juin.

21 h 50

Gilles Bourque
Président

Monique Boudreau
Secrétaire